

A la découverte du vignoble des Hautes Côtes de Beaune



Une randonnée proposée par art_bras_cames

Alexandre Dumas a écrit : « Aucune vue, aucun site, si varié, si pittoresque, si grandiose qu'il fût, n'a pu me faire oublier mon petit vallon de Bourgogne ». A l'Ouest de Beaune, vallons et collines se succèdent pour accueillir le vignoble des Hautes Côtes de Beaune. Sur un sol calcaire, je vous propose de découvrir, à travers des vignes, ces beaux paysages.

Durée	3h 25	Difficulté	Facile
Distance	8,61 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	339 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	337 m	Commune	Nantoux (21190)
Point haut	464 m		
Point bas	295 m		



Trace n° 430867

Description

Accéder au village de [Nantoux](#) (à 15 minutes de [Beaune](#)) par la départementale D974 au Sud de Beaune puis à Pommard, prendre la D17, puis la D23. Stationner près de l'église.

(D/A) Prendre la direction du Sud (vers Beaune). À la patte d'oie, obliquer à gauche dans la rue de la Gare qui franchit un ruisseau. Environ 50m après le pont, à la patte d'oie, prendre à gauche la rue des Vaches puis, monter le second chemin à gauche entre les vignes (attention, ne pas prendre le premier chemin à gauche qui correspond au chemin de l'ancien tramway).

(1) Obliquer à gauche après celles-ci direction Nord. Le chemin qui se transforme en sentier monte tranquillement dans le coteau.

(2) A l'intersection en Y, prenez sur la gauche direction Nord-Ouest. Le chemin continue et s'élargit.

(3) À l'intersection, tournez à droite et rejoignez le village de Bouze-lès-Beaune. Vous pouvez en faire un tour dans le village et voir l'église millénaire.

(4) Après votre petit tour, revenez sur vos pas puis empruntez la route sur la droite pendant 800m environ.

(5) À la rencontre avec un chemin venant de la gauche, continuez encore 500m sur cette route.

(6) Juste avant une patte d'oie, quittez la route pour un sentier à gauche en direction du Sud. Passez par un point de vue et redescendez dans une combe par le GR®7 que vous aurez rejoint. À la sortie de cette combe, arrivez sur la D23 et suivez-la à droite sur 150m.

(7) Traversez le ruisseau (parfois à sec) puis montez fortement dans le coteau plein Sud pendant 400m. Laissez le premier sentier à gauche.

(8) Après une pente raide, quittez le GR®7 et empruntez le sentier qui part sur la gauche. Suivez ce sentier sur 1,6km et passez à l'Est des vignes.

(9) Redescendez à Nantoux par un sentier dans la pente et rejoignez l'église **(D/A)**.

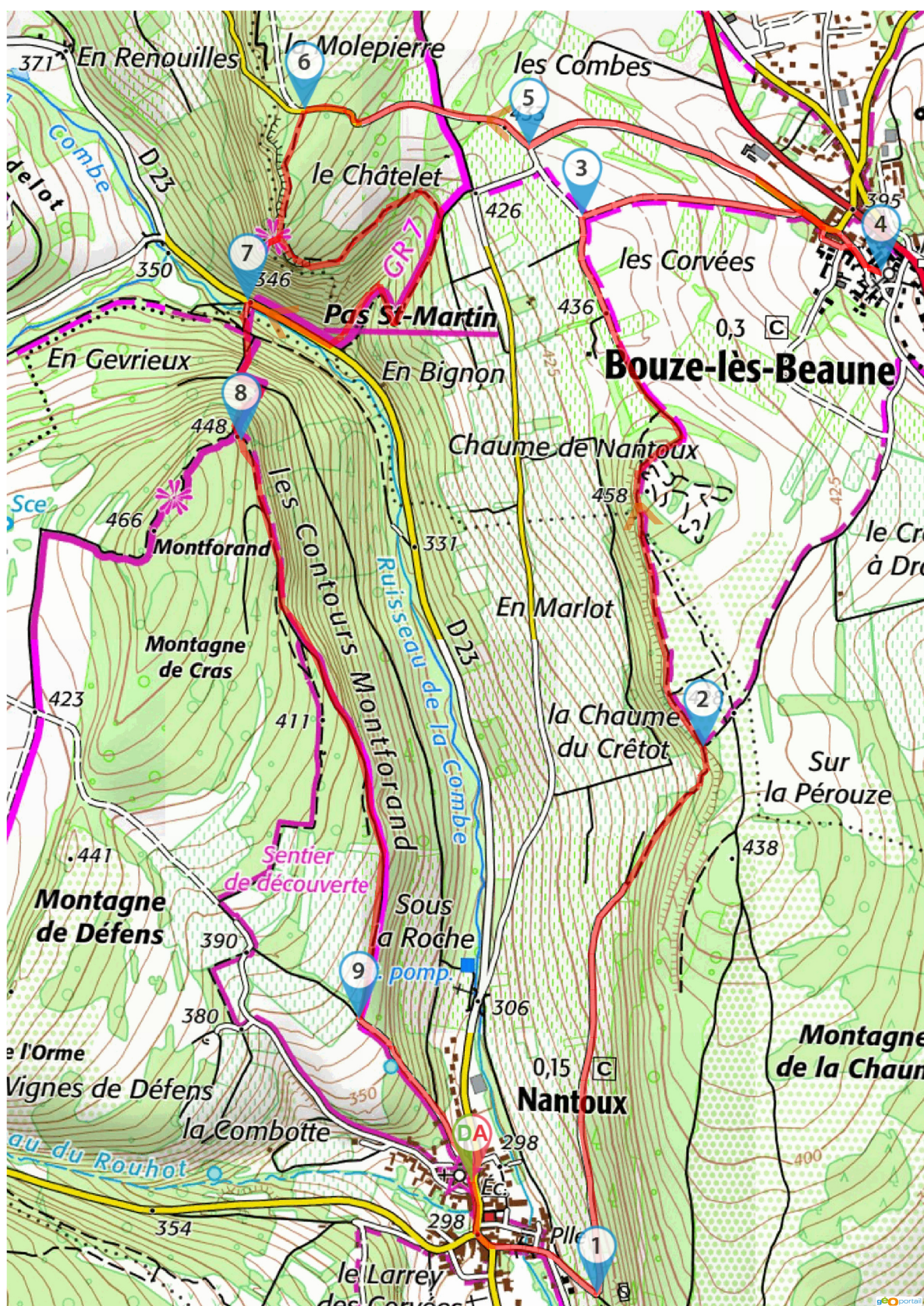
Points de passage

- D/A Stationnement près de l'église**
N 47.033584° / E 4.760162° - alt. 301 m - km 0
- 1 Les vignes**
N 47.031456° / E 4.763644° - alt. 312 m - km 0.41
- 2 Plateau de Bouze-lès-Beaune**
N 47.041861° / E 4.766621° - alt. 426 m - km 1.65
- 3 Au-dessus des vignes**
N 47.051965° / E 4.763231° - alt. 435 m - km 2.92
- 4 Bouze-lès-Beaune**
N 47.050897° / E 4.771583° - alt. 393 m - km 3.63
- 5 Cote 433**
N 47.05331° / E 4.76175° - alt. 432 m - km 4.48
- 6 Direction Belvédère**
N 47.053986° / E 4.755498° - alt. 464 m - km 5
- 7 Le ruisseau**
N 47.050349° / E 4.753902° - alt. 347 m - km 6.51
- 8 Fin du GR**
N 47.047695° / E 4.753725° - alt. 449 m - km 6.88
- 9 Dernière descente**
N 47.036685° / E 4.757008° - alt. 365 m - km 8.17
- D/A Stationnement près de l'église**
N 47.033573° / E 4.760154° - alt. 301 m - km 8.61

Informations pratiques

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-a-la-decouverte-du-vignoble-des-hautes-c/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



↑ N 500m
©2026 IGN

Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

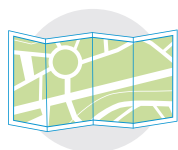
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



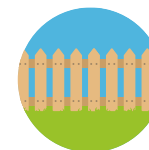
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



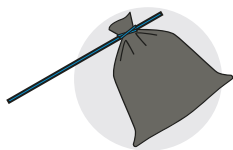
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.